Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 023-212326607-20260605-D202623-DE

Commune de La Villetelle

Département de la Creuse

Membres	11
Présents	8
Représentés	2
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

Séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2026 à 11 heures 15 selon la convocation du 1er juin 2026 à la mairie de La Villetelle, sous la présidence de Chantal PINGUET, maire.

Secrétaire de séance : Thérèse BAYART

Délibération n° 2026/23 du 5 juin 2026
Portant sur les référents PLUi

Présents : Mmes PINGUET Chantal, BAYART Thérèse, BŒUF Madeleine, DELATRONCHETTE Tiffany et HÉNAUX Camille
MM. MAROT Jérémy, LEGRAND Bruno et VIVIÈS René.

Absents : Mme de MONTGAILHARD Bérengère.

MM. FERRY Éric et MEYNARD Sylvain.

Mme de MONTGAILHARD Bérengère donne pouvoir à Mme PINGUET Chantal.

M. MEYNARD Sylvain donne pouvoir à M. LEGRAND Bruno

Madame le Maire fait un bref compte-rendu de la conférence des Maires du 11 mai 2026 et le lancement de la phase 2 du PLUi.
Elle propose à l'assemblée de contrôler et de modifier le tableau des typologies par village.
Elle donne la date de la prochaine réunion d'informations destinée à tous les élus.
Elle informe l'assemblée qu'il est nécessaire de nommer 2 référents qui seront membres de la commission PLUi, mais que tous les élus pourront participer à chaque étape du PLUi.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne les 2 référents suivants :

- MAROT Jérémy
- PINGUET Chantal

Fait à La Villetelle, les jour, mois et an susdits

Le maire, Chantal PINGUET.

MAIRIE de LA VILLETELLE 23260